

**Ecole intercommunale Aldupré**  
**Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 14 juin 2019**  
**à Allondans**

Présidente de séance : Mme BONGIOVANNI

Secrétaire : Mme BLANC

**Sont présents :**

Mme VIEILLE-MARCHISET, Inspectrice de l'Education nationale

Mmes BLANC, BONGIOVANNI, BRUTILLOT, GAY, enseignants

Ms MATHIEU, GESTER, M POSTY et Mmes CAVALLIN, JOURDET, M. POTIER, Mmes MARTIN pour les municipalités

M FOTI, Mmes JOURDET, MALOCHET, GUILBAUD pour les parents d'élèves

M. LEBRUN (responsable du périscolaire)

**Sont excusés :**

Mmes JAMAI, TOURNIER, M ROSSIGNEUX, enseignants

Mme MEMET et M RAVARY (AVS)

Mmes MONNOT et SCAPS (ATSEM)

Mmes ROSSI, FOUCAULT, DALUZ pour les municipalités

Ms DESACHY, DEVILLERS et Mme REYNAUD pour les parents d'élèves

**Ordre du jour**

- I- Vote du compte-rendu du précédent conseil
  - II- Organisation de l'année en cours et à venir
    - 1-Effectifs actuels et prévisionnels
    - 2-Répartition pédagogique
  - III- Problèmes d'incivilité et de comportement au sein des classes et de l'école
  - IV- Sécurité, hygiène, transports et travaux
    - 1-PPMS
    - 2-Sécurité de l'air
    - 3- Transport
    - 4- Périscolaire
    - 5-Travaux
  - V- Vie scolaire
    - 1-Actions effectuées
    - 2-Actions prévues
  - VI- Constitution du bureau de vote pour l'an prochain
  - VII- Questions des parents
  - VIII- Activités de l'association de parents d'élèves
-

## Préambule

Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves, régi par le règlement du conseil d'école (article D 411-2 du code de l'Éducation).

Elle précise également que les propos adressés, par mail, à la directrice en réponse à l'invitation du conseil d'école n'ont pas à être traités dans le cadre de cette instance.

En revanche, elle indique que l'ensemble de la communauté éducative est au service des parents, et que tout parent a le droit d'être reçu par les enseignants, la directrice ou l'inspectrice pour toutes questions relatives à la mise en œuvre des séances d'enseignement au sein d'une classe.

### **I- Vote du compte-rendu du précédent conseil**

Chacun a été destinataire du compte-rendu du précédent conseil.  
Il est voté à l'unanimité.

### **II- Organisation de l'année scolaire**

#### **1-Effectifs actuels et prévisionnels**

Actuellement, l'école compte 102 élèves inscrits.

Il y a eu 10 inscriptions en PS pour 11 prévues (3 prévues non venus et 2 supplémentaires) : 5 de Présentevillers, 5 de Dung, 0 d'Allondans.

2 inscriptions en MS et 1 en CE2

1 maintien en CE1 et une attente d'orientation pour un futur CP

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs actuels	12	14	12	10	16	16	7	15	102
Effectifs rentrée 2019	10	14	14	12	11	16	16	7	100

L'effectif de l'école reste stable, les prévisions remontées en novembre étaient de 96 élèves.

Les mairies demandent à avoir les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier et courant septembre par commune pour calculer les subventions.

#### **2-Répartition pédagogique**

Niveau	Nombre	Classe
PS	10	24
MS	14	
GS	14	26
CP	12	27
CE1	11	
CE2	16	23
CM1	16	
CM2	7	
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

A ce jour, les affectations des enseignants n'ont pas encore eu lieu. Les résultats du mouvement seront connus tardivement cette année.

Si les enseignants ne changent pas :

Classe de PS-MS : Mme Gay à 75%, complétée à 25%

Classe de GS-CP : Mme Blanc

Classe de CE1-CE2 : Mme Brutillot

Classe de CM1-CM2 : Mme Bongiovanni à 50%, complétée à 50%

Des portes ouvertes seront organisées le samedi 22 juin de 10h à 11h pour les futures petites sections et les 2 enfants arrivant en moyenne section.

La scolarisation obligatoire dès 3 ans sera effective à la rentrée 2019. Pour le moment les détails de cette loi sont encore en discussion au sénat. Les élèves de PS seront donc dans l'obligation de fréquenter l'école de manière assidue, si possible la journée complète ; néanmoins le rythme de l'enfant sera privilégié et en accord avec les enseignants et la famille des adaptations seront possibles pour les enfants qui ont besoin d'un temps de sieste important l'après-midi.

Par contre, il serait judicieux de réfléchir à une salle de sieste pouvant accueillir plus d'enfants afin de permettre à tous de bénéficier d'un temps de repos de qualité. Le fait d'agrandir la salle de sieste sur la mezzanine avait été évoqué en dernier conseil d'école. Les municipalités proposent dans un premier temps de racheter des petits matelas pour compléter ceux existant puis de faire un point au mois de septembre sur le nombre réel d'enfants faisant la sieste pour agrandir la salle de sieste au besoin.

### **III- Problèmes d'incivilité et de comportement au sein des classes et de l'école**

La directrice rappelle les actions qui ont été menées au cours de l'année : réunion collective de parents au mois de février, intervention de l'association Rousalie, intervention de la BPDJ. Celles-ci ont contribué à améliorer le climat de classe et les relations entre les élèves.

Une journée de cohésion est envisagée en début d'année prochaine avec la classe de CM1-CM2 afin de créer un climat propice aux apprentissages dès la rentrée.

### **IV- Sécurité, hygiène, transports et travaux** **1-PPMS**

Un exercice incendie est prévu le mardi 18 juin à 15h30 avec évacuation de salle de sieste.

#### **2-Plan d'action sur la qualité de l'air**

L'évaluation sur la qualité de l'air avait été annoncée dans les semaines suivant le dernier conseil d'école. Elle a été réalisée la semaine passée pour la partie concernant l'école. Une réunion sera organisée avec les mairies, l'école et le périscolaire pour voir la suite à envisager au niveau des mesures à prendre. Il serait intéressant d'associer les élèves à ces mesures car elles seront bonnes à prendre pour les habitations également ; cela fera partie du parcours citoyen des élèves.

#### **3-Plan équipement informatique**

La convention a été signée par le maire de Présentevillers fin mai, un devis a été fait pour 15 ordinateurs portables ; 4 appareils photo, 4 tableaux interactifs pour la somme de 25 711,20€.

La somme du devis est bien supérieure à la dépense envisagée par la convention (14 000€). Du matériel informatique ayant été installé à l'école d'Arcey, les mairies et les enseignants iront se renseigner sur place avant les congés d'été pour revoir l'équipement : des tablettes avec claviers plutôt qu'une mallette d'ordinateur est envisagée.

#### **4-Transports**

Un nouveau règlement de transport a été voté en conseil communautaire à PMA ; il est obligatoire d'en avoir pris connaissance lors du renouvellement du titre de transport. Le règlement sera applicable dès le 2 septembre 2019. Il rappelle les obligations des parents, des chauffeurs et de la personne accompagnatrice. Il donne le pouvoir à PMA d'appliquer des sanctions dans le cas de manquement à ces règles.

Un rappel du lien pour prendre connaissance du règlement sera ajouté à la note de rentrée.

#### **5- Périscolaire**

Certains enfants posent problèmes dans la vie en collectivité. Les parents ont été informés et convoqués. Le directeur du périscolaire et les mairies réfléchissent à la mise en place de sanctions.

Des soirées thématiques vont avoir lieu au périscolaire.

Pour rappel, les parents qui veulent inscrire ou désinscrire leur enfant au périscolaire doivent en informer le périscolaire et l'école.

#### **6-Travaux**

Les peintures des couloirs de l'école de Présentevillers seront refaites aux vacances de la Toussaint. La classe de Dung sera repeinte l'année suivante.

Pendant les congés d'été, les cailloux de la cour arrière seront enlevés et remplacés par de la terre et du gazon. Les

tracés de la cour seront refaits par la suite (terrain, course, marelle...)

Un traçage de passage piéton est demandé devant l'école, il sera refait lors de la prochaine campagne de retraçage des routes.

Pour les petits travaux courants, il faudra voir directement avec l'employé municipal.

## **V- Vie scolaire**

### **1-Actions effectuées**

Sortie USEP danse PS-MS 26 mars au Jules Verne : les élèves ont été à leur tour danseurs et spectateurs d'élèves d'âges différents.

Intervention de la brigade de prévention de délinquance juvénile d'Etupes autour des thèmes du harcèlement et des dangers d'internet

Sortie USEP orientation PS-MS, GS-CP et CE2-CM1-CM2 lundi 6 mai et mardi 7 mai au fort du Mont Bart

Sécurité routière CE2-CM1-CM2 14 mai en présence de la gendarmerie

Sortie médiathèque PS-MS CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 exposition livre élu et centre d'art contemporain pour les CE2-CM1-CM2

Sortie USEP handball CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 11 juin avec un intervenant sur une séquence en amont

Colporteur des sciences pour les classes de PS-MS, GS-CP, CE1-CE2.

### **2-Actions prévues**

Sortie verger PS-MS pour voir l'évolution des arbres plantés.

Sortie carrière CE1-CE2 20 juin

Sortie USEP athlétisme GS-CP lundi 24 juin

Visite au collège lundi 24 juin CM1-CM2

Sortie au château de Joux le jeudi 4 juillet toute l'école

## **VI- Constitution du bureau de vote pour l'an prochain**

Mme GUILBAUD et Mme BRUTILLOT seront au dépouillement pour l'élection de représentants de parents d'élèves, en présence de Mme BONGIOVANNI

## **VII- Questions des parents**

Les parents élus demandent si le climat de classe dans la classe de CE2-CM1-CM2 s'est apaisé suite aux différentes interventions. Effectivement le climat s'est apaisé même si des tensions perdurent

Les membres du conseil d'école proposent d'organiser une journée de cohésion avant la mi-septembre sous forme de sortie ou de jeux collaboratifs.

## **VIII- Bilan financier de l'association**

Le bilan financier concernant la partie financement par la mairie est présenté :

Crédits 2018/2019 : 2400€ (24€ /élève) + 540€ de reliquat 2017/2018 = 2940€

Dépenses :

Adhésion et affiliation USEP : 393€

Projets (livre élu, semaine du goût) : 350€

Sorties/interventions (association Rousalie, colporteur des sciences, spectacle CE/CM, château de Joux) : 1270€

Transports (visites expo livre élu, spectacle CE/CM) : 555€

Goûter de Noël : 60€

Abonnements (Canopé) : 90€

Assurance établissement : 30€

Divers (pharmacie, encre imprimante, cisaille, casques audio) : 185€

Frais de tenue de compte : 27€

Soit un total de 2960€ de dépenses

Les dépenses dépassent de 20€ le solde initial mais comme les subventions pour l'année prochaine ont déjà été versées, il n'y a pas de découvert.

## **IX- Activités de l'association de parents d'élèves**

Le bilan financier est le suivant :

Dépenses :

Livres de Noël	104,30 euros
Inscription Médiathèque Héricourt	17,30 euros
Inscription USEP	800 euros
Frais de clôture compte à la Poste	60 euros
MACIF	203,05 euros
Achats tickets de tombola	22,81 euros
(Bus pour la sortie au Château de Joux env. 1200 euros)	

Total des dépenses : 2407,46 euros

**Actions réalisées par l'association des parents :**

Opération croissants	336,98 euros
Opération fromages	774,54 euros
Chocolats de Pâques	803,59 euros
Tombola	1838 euros

Total des crédits : 3753,11 euros

Bilan sur l'année scolaire : + 1345,65 euros

Somme disponible actuellement sur le compte (en prenant en compte le bus pour le château de Joux) : 6053,40 euros

Remerciements à tous les gens qui ont permis de mener à bien nos activités :

- Les bénévoles
- Les parents (et grands-parents) accompagnateurs
- Les employés communaux
- Les AVS
- L'association des parents d'élèves pour leurs actions menées et leur aide financière

Fin de la séance à 20h20.

La présidente

Mme BONGIOVANNI



La secrétaire

Mme BLANC

